

20 juil 2011 -12:55

Appartient à Conseil des ministres du 20 juillet 2011

Environnement

Avant-projet de loi relatif à l'accès du public à l'information en matière d'environnement - Deuxième lecture

Avant-projet de loi relatif à l'accès du public à l'information en matière d'environnement - Deuxième lecture

Sur proposition de M. Paul Magnette, ministre du Climat et de l'Energie, le Conseil des ministres a approuvé, en deuxième lecture, un avant-projet de loi modifiant la loi du 5 août 2006 relative à l'accès du public à l'information en matière d'environnement.

Cet avant-projet, adapté à l'avis du Conseil d'Etat, vise à garantir le fonctionnement indépendant de la Commission fédérale de recours pour l'accès aux informations environnementales lorsque des actions en justice sont initiées contre ses décisions. Il introduit deux nouvelles dispositions :

- la possibilité pour la Commission de recours de bénéficier d'une aide juridique pour la représenter en cas d'action en justice portée contre une de ses décisions ;
- l'établissement d'un système d'immunité personnelle de responsabilité civile pour l'ensemble des membres de la Commission de recours dans la mesure où ils agissent en cette capacité.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de M. Paul Magnette, ministre des
Entreprises publiques, de la Politique scientifique et de la
Coopération au développement, chargé des Grandes Villes
Rue des Petits Carmes 15
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 213 09 11
<http://magnette.belgium.be>